

## **LAEP LES PARPAILLOUS**

### **Protocole sanitaire à compter du 2 novembre 2020**

*Dans le contexte de confinement instauré à compter du 30 octobre 2020 pour faire face à la dégradation de la situation épidémique, les services de soutien à la parentalité maintiennent leurs activités avec un renforcement des consignes sanitaires et une attention accrue aux mesures barrières.*

*Les parents et enfants usagers de ces dispositifs peuvent invoquer le motif de déplacement suivant : « se rendre dans un service public (...) pour une démarche qui ne peut être réalisée à distance » (7° du I. de l'article 4 du décret du 29 octobre 2020).*

**L'accueil se fait en effectif limité et avec port systématique d'un masque de protection pour tout professionnel et tout usager de plus de 11 ans.**

- L'accueil se fait dans le respect des gestes barrières détaillés dans le guide ministériel.
- Se laver les mains très régulièrement au cours de la journée et systématiquement avant et après chaque éternuement, usage d'un mouchoir, contact avec la bouche, ainsi qu'avant et après chaque repas, change ou passage aux toilettes.
- Veiller à l'approvisionnement permanent des points de lavage des mains en serviettes à usage unique et en savon ainsi que, le cas échéant, en solution hydro-alcoolique pour les parents (à tenir toujours hors de portée des enfants).
- Un espace de 4m<sup>2</sup> par personne doit être garanti pour chaque activité.
- Les activités collectives sont limitées à des groupes de 10 personnes (enfants et parents compris, hors professionnels).  
Aucune nouvelle famille ne sera accueillie sur la matinée lorsque la jauge de 10 personnes aura été atteinte (et même après le départ de certaines d'entre elles).
- Chaque professionnel et chaque parent ou enfant de plus de 11 ans porte un masque de protection. Il est recommandé d'utiliser un masque grand public lavable de catégorie 1 répondant aux spécifications de l'Afnor ou un masque à usage médical (type chirurgical).
- Au retour d'une période d'isolement, tout professionnel ou autre adulte ou enfant de plus de 11 ans présent dans les structures porte un masque à usage médical pendant 7 jours.

**Pour faciliter les opérations de contact-tracing, l'accueil se fait sur inscription et/ou avec tenue d'un registre**

- L'accueil se fait sur inscription (avec numéro de contact), en appelant le 04 42 18 35 64. Il s'agit ici d'éviter les files d'attente et de respecter la limitation des effectifs présents dans la structure. Cette procédure vise également à faciliter les opérations de *contact-tracing*. Les réservations respecteront bien entendu le respect de l'anonymat.
- Lorsqu'une inscription préalable n'est pas possible, un registre précisant pour chacun des présents l'heure de présence, le nom et un numéro de téléphone de contact sera à compléter à l'entrée du LAEP.  
Ce registre restera strictement confidentiel et les données seront détruites au bout de 15 jours.

**Dans toutes les structures, les exigences en matière de nettoyage sont renforcées**

- Les locaux sont aérés régulièrement. Les fenêtres extérieures sont ouvertes pour augmenter la circulation de l'air dans les salles (systématiquement le matin avant l'ouverture et après le départ des familles, pendant le nettoyage des locaux).
- Nettoyage et désinfection systématique des sols et surfaces touchées par les enfants et/ou les adultes après l'utilisation de l'espace.
- Cette recommandation vaut également pour les équipements divers, les jouets et les structures de jeu extérieures comme intérieures.
- Les exigences sanitaires conduiront les professionnels intervenant dans le LAEP à ne laisser dans le lieu d'accueil, à la disposition des enfants, qu'un lot limité de jouets et jeux sur un temps d'activité donné. Le lot de matériel sera renouvelé lors du changement de groupe d'enfants ou du changement d'activité. Les jouets, jeux, et plus largement les matériels mis à disposition des enfants et des parents seront tous nettoyés/désinfectés en fin de journée.
- En cas de groupes se succédant dans les locaux du LAEP, un temps de nettoyage/désinfection des locaux et du matériel entre les groupes sera mis en place.

**L'implication des parents est essentielle pour prévenir les contaminations, en particulier d'adulte à adulte**

Les parents portent systématiquement un masque pendant leur présence dans la structure et lors de tout échange entre eux et/ou avec le ou les professionnels présents.